



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



SOUTIEN POUR SEBASTIEN !

RAPPEL DES FAITS

Le jeudi 21 janvier 2016, vers 17h, un détenu a demandé à se rendre dans la cour de promenade. Or, le surveillant n'a pas eu d'autre choix que de lui refuser, étant donné que le créneau horaires relatif au mouvement promenade était dépassé depuis deux heures. C'est alors que le détenu s'est énervé et a porté un violent coup de poing au visage du surveillant qui pourtant n'a fait qu'appliquer le règlement intérieur. Le surveillant agressé a été transporté au Centre Hospitalier de Châteaudun afin de recevoir, des soins qui ont nécessité 3 points de suture de la lèvre supérieure, et 1 jour d'ITT.

L'affaire sera enfin jugée... à un détail près !

OUI, notre collègue victime de cette violente agression est aujourd'hui soupçonné d'être l'agresseur ... Et c'est le 3 octobre prochain qu'il comparaitra au Tribunal Correctionnel de Chartres !

Le S.P.S. sera présent à ses côtés !!

Collègues,

Sébastien a besoin d'être soutenu ! Si vous souhaitez venir au tribunal correctionnel de Chartres, merci de vous rapprocher auprès des membres du bureau S.P.S. ou bien de me joindre au 06.87.10.93.82.

P.S. : N'oubliez que ce genre de situation peut arriver à n'importe lequel d'entre nous !

Le bureau local, le 05 septembre 2019.